

# FICHE TECHNIQUE N°1

## DÉCAPAGE CHIMIQUE

Avec des produits caustiques (soude et potasse)



### Introduction

- Le décapage alcalin est une opération adaptée pour les supports en plâtre, en bois et métalliques.

### Avantages et inconvénients

#### Avantages

- Retrait de plusieurs couches de peintures à la fois

#### Inconvénients

- Long délai d'attente entre l'application et le retrait des couches
- Pas idéal pour les grandes surfaces
- Les bois doivent être neutralisés après un décapage avec un acide acétique ou oxalique à 4% afin de ne pas abîmer le revêtement
- Les alcalins teintent le bois qui contiennent des tannins, ceux-ci doivent être re-blanchis après traitement
- Ne pas déverser dans les eaux libres
- Traiter comme déchets spéciaux
- Corrosif pour la peau et les yeux

### Risques particuliers

- Risques liés à l'utilisation d'outils et équipements de travail
- Irritations et ulcérations de la peau, des muqueuses oculaires ou respiratoires en cas de contact cutané, d'inhalation ou de projection dans les yeux

### Mesures de prévention

- Mettre en place une plate-forme adéquate pour les travaux en hauteur
- Bien fixer la protection au sol pour éviter les glissements
- Assurer une bonne ventilation des lieux pendant l'application (voir EPC)
- Porter des EPI adaptés à la technique utilisée (voir EPI)
- Protéger avec efficacité la peau et les yeux
- Lire les indications mentionnées sur les FDS des produits de décapage et de neutralisation
- Evacuer régulièrement les déchets
- Aspirer à la source les couches poussiéreuses
- Nettoyer régulièrement la zone de travaux

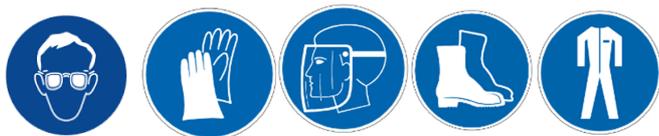
#### Habitation AVEC habitants

- Bien isoler les zones non traitées
- Interdire l'accès
- Se changer avant de quitter la zone contaminée

#### Habitation SANS habitants

- Bien isoler les zones non traitées
- Bloquer le chantier pour que le peintre travaille sans autre corps de métier

## EPI et EPC



### Equipements de protection individuelle (EPI)

- Lunettes de protection
- Visagère ou masque complet
- Gants en Nitrile ou équivalent, résistant aux alcalins (norme EN 374)



- Combinaison jetable avec capuche type 5-6 (norme EN ISO 13982)



- Chaussures de sécurité type S3

### Remarques

- Surveiller régulièrement l'état des gants, en particulier les éventuelles coupures ou dégradation de leur surface

### Equipements de protection collective (EPC)

- Plates-formes adaptées pour les travaux en hauteur
- Protection des sols avec un matériau de 200 microns minimum

## Hygiènes et santé

### Après le travail et avant chaque repas

- Interdiction de boire, manger, fumer sur les lieux de travail
- Lavage des mains et du visage avant les repas
- Changement des vêtements avant les repas et après le travail

- Ne pas apporter de vêtements de travail souillés à domicile
- Mettre les vêtements et équipements jetables dans des sacs à déchets réservés à cet effet
- Nettoyage des vêtements de travail non jetables souillés est assuré par l'entreprise (OLT3 art. 28)
- Trousse de premiers secours équipée et non périmée
- Prévoir des rinces-œil

### Avant chaque pause (toilettes, boissons, etc.)

- Nettoyer soigneusement avec du savon toutes les parties du corps non protégées (en particulier la figure)
- Se brosser soigneusement les mains

## Procédé d'exécution

### Points essentiels

- Produit sous forme de gel s'appliquant à la brosse.
- Recouvrir avec un film en polyéthylène pour éviter qu'il sèche trop vite et laisser agir selon les consignes du produit



- Racler la pâte qui s'est formée à l'aide d'un racloir ou d'une spatule



- Neutraliser le support avec un produit chimique (eau acidulée par exemple)
- Rincer le support à l'eau récupérer les eaux de rinçage

## Fin de travaux

- Réaliser un nettoyage complet et minutieux des zones de travail et des accès avec un aspirateur classe H13
- Fournir au maître d'ouvrage un plan indiquant les parois ou éléments contenant toujours du plomb

## Déchets générés par la technique

### Types de déchets spéciaux :

**OMoD 08 01 17 : Déchets provenant du décapage de peinture ou de vernis et contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses**

- Résidus de décapant à base de soude et potasse
- Bidon, récipient de décapant et de neutralisant
- Base alcaline
- Résidus et écailles de peintures
- Plâtre, poussières

### Types de déchets ordinaires:

- EPI
- Matériaux de protection

### Lieux de dépôt (selon GESDEC)

CTDS SA  
Route de Verbois 40  
1288 Aire-la-Ville  
Tél. 022 727 42 22

Serbeco SA  
Rue du Pré-Salomon 25  
1242 Satigny  
Tél. 022 341 15 20

SRS Swiss Recycling Services SA  
Chemin Grenet 22  
1214 Vernier  
Tél. 022 797 17 80

## Pour plus de renseignements

### SABRA

Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants

Tél. 022 388 80 50

E-mail : [chantiers.sabra@etat.ge.ch](mailto:chantiers.sabra@etat.ge.ch)

### GGE

Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil

Tél. 022 817 13 13

Email : [info@gge.ch](mailto:info@gge.ch)

### GPG

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration de Genève

Tél.: 058 715 32 11

Email : [gpg@fer-ge.ch](mailto:gpg@fer-ge.ch)